



GDON du Libournais  
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion  
Email : [animateur@gdon-libournais.fr](mailto:animateur@gdon-libournais.fr)  
Tel : 06 82 43 69 81

## Bulletin Technique 10

Le 05 juin 2025

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV n°10 du 03 juin 2025](#)

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec Vitivista et Phloème. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Weenat et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

### L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

<b>Phénologie</b>	Fin de la floraison, jusqu'à grains de plomb sur parcelles précoces
<b>Mildiou</b>	Evolution faible des symptômes. Adapter la protection à l'état sanitaire.
<b>Black-rot</b>	Pas d'évolution des symptômes. Prévoir une stratégie de protection garantissant une efficacité black rot
<b>Oïdium</b>	Risque faible. Maintien d'une protection adaptée jusqu'au stade fermeture de la grappe
<b>Eudémis</b>	Pression de première génération faible
<b>Flavescence Dorée</b>	Période de traitement obligatoire en cours

## SYNTHESE METEOROLOGIQUE

### SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 28 mai au 04 juin 2025

	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min/ max)	6,8°C / 18°C	19,4 / 36,4°C	18,8 / 20,3°C	0 / 14,5 mm
Moyenne de la semaine	13,9°C	25,6°C	19,5°C	6 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 28 mai au 04 juin, source Sencrop (47 points) et Weenat (15 points)





## Phénologie au vignoble

Les observations ont été réalisées le lundi 02 juin 2025. La parcelle la plus tardive présentait le stade « 50 à 80 % floraison » alors que la plus avancée atteignait le stade « grains de 1 – 2 mm ». D'une manière générale, le vignoble se situe en fin de floraison. L'évolution de la phénologie est suivie sur 16 parcelles (15 Merlot et un Cabernet Franc), à raison de 20 ceps observés par placette. Sur ces sites, la date de mi-floraison est estimée au 28 mai en moyenne, variant du 21 mai à Libourne au 1<sup>er</sup> juin à Puisseguin. Le millésime 2025 se situe à hauteur de 2023 (30 mai) et a une semaine d'avance sur le millésime 2024 (05 juin).



## Flavescence Dorée

### Période de traitement obligatoire pour les vigneron concernés

#### Communication 2025

Vos informations individuelles de Traitements Obligatoires (TO) vous **ont été transmises par courriel ou par courrier** pour les exploitants n'ayant pas fait suivre de mail au GDON.

**Des cartes sont en ligne** sur notre site internet en suivant les deux liens ci-dessous :

- [Carte générale des TO 2025](#)
- [Tableau communal présentant toutes les zones de TO](#)

#### Dates de traitement 2025

<b>DATES DES TRAITEMENTS CFD POUR LES INSECTICIDES DE SYNTHÈSE</b>			
<b>LOCALISATION DES PARCELLES</b> (selon consignes individuelles du 30 avril 2025)	<b>1er traitement larvaire</b>	<b>2ème traitement larvaire</b>	<b>3ème traitement <u>sur adultes</u></b>
<b>Parcelles contaminées Flavescence Dorée et non traitées en 2024 (modalité 1)</b>	<b>OBLIGATOIRE</b> ENTRE 28 mai et le 03 juin	<b>OBLIGATOIRE</b> 14 jours après le 1 <sup>er</sup> traitement	<b>OBLIGATOIRE</b> à partir de la dernière semaine de juillet
<b>Parcelles à moins de 500 m d'un foyer, situées dans les SECTEURS (modalité 2) :</b> ART_LUS, ART01, BELV01, CAST01, COND01, FRAN01, LAL03, LIB01, LUS01, LUS02, LUS03, LUS05, LUS06, LUS09, LUS10, LUS11, MONB02, MONT01, MONT02, NEAC01, PUI03, PUI04, STCH02, STEM02, STEM03, STGEN01, STMA01, STMA02, STPA01, STPH02, STPH03, STSU01, STSU03, STSU04, STSU05, STSU06, STSU08, SALL05	<b>OBLIGATOIRE</b> ENTRE le 28 mai et le 10 juin	AUCUN	<b>SELON INSTRUCTIONS DU GDON</b> (courrier à suivre fin juillet / début août)

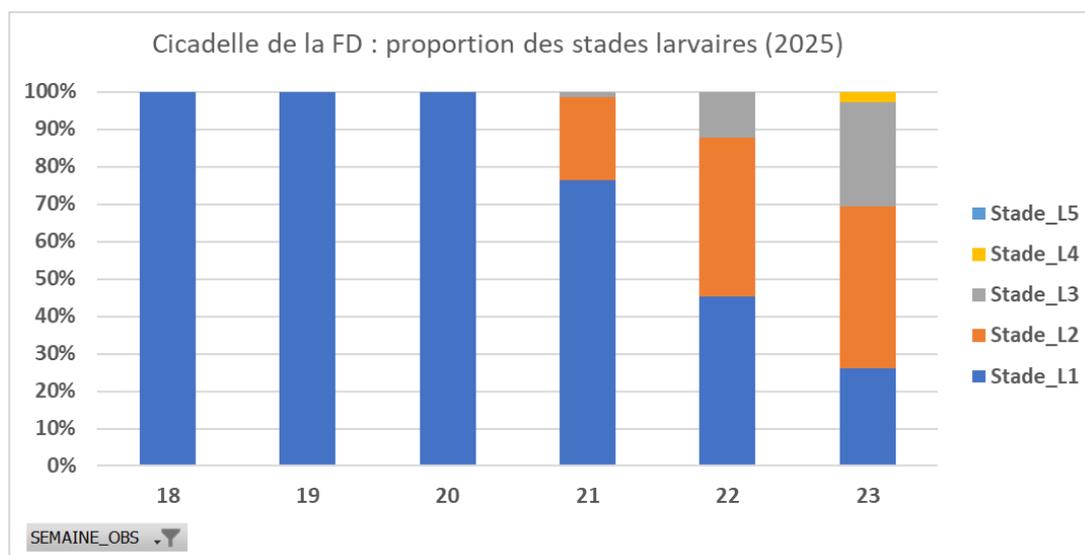
<b>DATES DES TRAITEMENTS CFD POUR LES UTILISATEURS DE PRODUITS UTILISABLES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE</b>			
<b>LOCALISATION DES PARCELLES</b> (selon consignes individuelles du 30 avril 2025)	<b>1er traitement larvaire</b>	<b>2ème traitement larvaire</b>	<b>3ème traitement larvaire</b>
<b>Parcelles contaminées Flavescence Dorée et non traitées en 2024 (modalité 1)</b>	<b>OBLIGATOIRE</b> ENTRE le 28 mai et le 03 juin	<b>OBLIGATOIRE</b> 8/10 jours après le 1 <sup>er</sup> traitement	<b>OBLIGATOIRE</b> 8/10 jours après le 2 <sup>ème</sup> traitement
<b>Parcelles à moins de 500 m d'un foyer, situées dans les SECTEURS (modalité 2) :</b> ART_LUS, ART01, BELV01, CAST01, COND01, FRAN01, LAL03, LIB01, LUS01, LUS02, LUS03, LUS05, LUS06, LUS09, LUS10, LUS11, MONB02, MONT01, MONT02, NEAC01, PUI03, PUI04, STCH02, STEM02, STEM03, STGEN01, STMA01, STMA02, STPA01, STPH02, STPH03, STSU01, STSU03, STSU04, STSU05, STSU06, STSU08, SALL05	<b>OBLIGATOIRE</b> ENTRE le 28 mai et le 03 juin	<b>OBLIGATOIRE</b> 8/10 jours après le 1 <sup>er</sup> traitement	AUCUN

Une fiche de recommandation sur l'utilisation du produit Lumière (AMM 2190843) a été réalisée par les organismes techniques de conseil en AB. Elle est disponible en suivant le lien ci-dessous :

- [Fiche de recommandation produit Lumière](#)

### Suivi des populations larvaires

Les derniers suivis ont été réalisés le lundi 04 juin. Le pic d'éclosion est passé et la proportion de larves de stade L1 diminue. Le stade L2 est désormais majoritaire et les premiers stades L4 ont fait leur apparition.



Graphique 1 : évolution des stades larvaires de CFD, année 2025

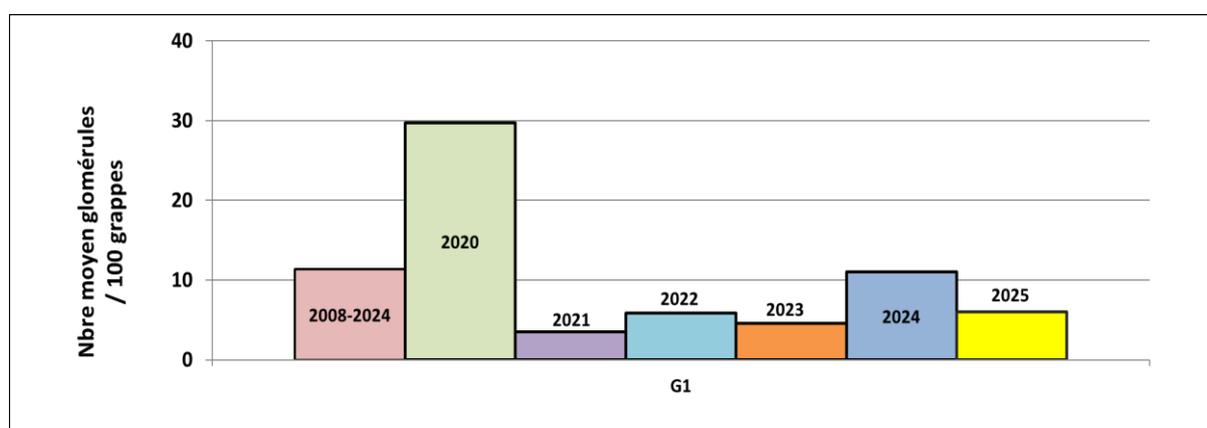
# Observation des ravageurs

## VOL D'EUDEMIS

Nous sommes actuellement en période d'inter-vol. Le départ du 2<sup>ème</sup> vol d'eudémis n'a pas commencé et est attendu dans les prochains jours pour les secteurs les plus précoces du département.

## BILAN DES PRESSIONS GLOMERULES

Le bilan des pressions glomérules a été établi entre le 21 mai et le 03 juin 2025 sur un réseau de 72 parcelles à raison d'un comptage aléatoire sur 100 inflorescences de chaque parcelle. Ce réseau est situé très majoritairement en dehors de zones confusées (à l'exception de quatre parcelles).



Graphique 1 : pression moyenne en glomérules (G1, en %) entre 2008 et 2025

**La pression moyenne en glomérules est de 6 %**, correspondant à une valeur faible par rapport à l'historique de notre réseau, inférieure de moitié à la moyenne 2008-2024 et à la valeur de l'année dernière. La pression est également plus homogène qu'à l'habituel, avec des écarts relativement limités entre les parcelles les moins touchées (min : 0%) et les plus touchées (max : 33 %).

La répartition spatiale des pressions est plus délicate à analyser car elle nécessiterait idéalement un nombre de répétitions beaucoup plus grand. On distingue toutefois 2 zones dans lesquelles les comptages montrent des valeurs plus élevées : le secteur de Libourne / Saint Sulpice de Faleyrens et celui de Montagne / Puisseguin / Saint Genès / Belvès de Castillon. A contrario les pressions sont plus faibles sur le cœur de l'appellation Saint Emilion (Saint-Emilion, Saint Christophe des Bardes, Saint Etienne de Lisse...).

## CONDUITE A TENIR EN G2

Le comptage de glomérules est un indicateur utilisé pour évaluer la nécessité d'une intervention phytosanitaire ciblant les pontes et les larves de la génération à suivre (G2). Le niveau de pression général est pour l'instant faible mais il est fortement recommandé de confirmer la décision ou la non décision d'intervention par un suivi des pontes au moment du départ de vol. Ce deuxième indicateur viendra s'agréger au comptage de glomérules et

permettra de conforter la stratégie ou au contraire de la modifier au dernier moment en cas d'inversion constatée des pressions.

Dans les prochains jours, l'évaluation des risques repose sur une bonne détermination des périodes de départ de vol, qui peuvent varier entre communes, afin de réaliser les observations de pontes dans les périodes les plus propices et améliorer l'évaluation des niveaux de pression en début de G2.

## Maladies Cryptogamiques

### DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : Le 02 juin 2025

**Mildiou** : faible progression des symptômes, renouvellement de la protection à adapter selon l'état sanitaire.

**Black-rot** : le black rot ne progresse plus sur feuilles mais les grappes restent à un stade de grande sensibilité. Il est nécessaire de maintenir une protection systématique contre la maladie pendant la nouaison.

**Oïdium** : risque faible en l'absence de symptôme mais protection nécessaire jusqu'au stade fermeture de la grappe.

### DETAIL DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES PAR THEMATIQUE

#### Période du 05 au 11 juin

#### MILDIOU

<b>Contaminations détectées par les modèles</b>	<p><b>Pluie du 19-21 mai</b> : les conséquences de ces épisodes contaminants sont visibles au vignoble.</p> <p><b>Période du 22 au 28 mai</b> : Les symptômes sont désormais visibles sur le parcellaire.</p> <p><b>Période du 01 au 04 juin</b> : seules des contaminations secondaires (repiquages) sont détectées par les modèles avec une expression des symptômes autour du 08 Juin.</p>
<b>Contaminations prévues par les modèles</b>	<p><b>Période du 08 au 14 juin</b> : L'incertitude des prévisions météorologiques à suivre entraîne des scénarios divergents. Aucune contamination primaire n'est prévue mais des pluies de faible intensité pourraient entraîner des contaminations secondaires.</p>

Symptômes détectés au vignoble	<p><b>Dans les placettes non traitées : Evolution modérée du mildiou.</b> La fréquence moyenne d'attaque sur feuilles a augmenté, passant de 4 à 10 %. Sur grappes la fréquence moyenne également triplé, de 3 à 9 %. Les intensités d'attaque restent cependant faibles. Seule la parcelle de Vidélot est plus fortement touchée, avec 67 % des grappes déjà atteintes.</p> <p><b>Dans le vignoble traité : Le vignoble est sain dans l'ensemble,</b> malgré une nouvelle sortie légère de jeunes taches, conséquences des pluies du 19 au 21 mai.</p>
Conclusion	<p>L'état sanitaire reste globalement sain dans le vignoble du Libournais.  <b>La stratégie de protection doit reposer sur l'état sanitaire réel du parcellaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En absence de symptôme, le renouvellement de la protection doit être reportée à l'approche du prochain épisode pluvieux.</li> <li>- Pour les vignobles présentant des symptômes sur feuilles réguliers, il est recommandé de renouveler la protection en fin de rémanence afin d'éviter tout risque de repiquage.</li> </ul>

#### BLACK-ROT

Contaminations détectées par les modèles	<p><b>Pluie du 19-21 mai :</b> Les symptômes sont désormais visibles au vignoble.</p> <p><b>Pluie du 26 mai :</b> Les contaminations vont s'extérioriser à compter du 14 juin.</p> <p><b>Période du 30 mai au 02 juin :</b> De nouvelles contaminations sont détectées avec une date de sortie des symptômes indéterminée.</p>
Contaminations à venir	Aucune nouvelle contamination n'est détectée par les modèles.
Symptômes détectés	<p><b>Sur Témoins Non Traités :</b> On ne note pas d'évolution significative pour le black-rot cette semaine. La fréquence d'attaque foliaire passe de 5 à 6 %. Aucun symptôme sur grappes n'a encore été observé.</p> <p><b>Sur le vignoble traité :</b> la présence du black-rot est quasi-généralisée mais ne montre aucune évolution depuis la semaine précédente. Les anciennes taches se diluent désormais dans le feuillage et aucune parcelle ne présente une fréquence d'attaque réellement problématique.</p>
Conclusion	La présence du black-rot est généralisée au vignoble mais est désormais moins visible car les taches ne progressent pas et les feuilles anciennement touchées se diluent dans le feuillage sain. La nouaison correspond au stade maximal de sensibilité des grappes. Etant donné les conditions climatiques des prochains jours et la régularité de la présence du black-rot en début de saison, <b>il est indispensable d'assurer une protection phytosanitaire contre le black-rot dans la période à suivre.</b>

## OÏDIUM

<b>Stade de sensibilité</b>	La floraison se termine actuellement, marquant la fin du stade de réceptivité maximal de la vigne à la maladie. Les grappes sont encore sensibles jusqu'au début de leur fermeture.
<b>Symptômes détectés</b>	Premier symptôme détecté dans le département au 20/05 dans le Médoc (source BSV 8), aucun symptôme dans le Libournais.
<b>Evaluation du risque dans les jours à suivre</b>	Les conditions climatiques sont moyennement favorables : Les T°C restent inférieures à l'optimum de développement du champignon mais le maintien d'un temps couvert associé à des faibles pluviométries intermittentes lui seront bénéfiques. La croissance de la végétation crée également des zones d'ombres qui lui permettent de se développer car le champignon est sensible aux rayons UV.
<b>Conclusion</b>	Le risque oidium est faible et la maladie est toujours absente sur notre réseau de surveillance. La vigne traverse un stade de forte sensibilité à la maladie et le stade phénologique des grappes ne permet pas pour le moment d'envisager l'arrêt de la protection. <b>Il est donc nécessaire de maintenir une protection phytosanitaire qui doit être adaptée à une situation de faible pression généralisée.</b>

**Prochain bulletin : le 12 juin 2025**

**L'équipe du GDON du Libournais,**